Groupe scolaire
Mont Roland
La Salle - Dole

Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant prépare sa rentrée dans notre établissement et nous nous réjouissons de pouvoir l'accueillir et l'accompagner dans sa scolarité.

Toute l'équipe est mobilisée pour lui permettre une année scolaire réussie.

Vous trouverez ci-joint les informations essentielles au bon déroulement de la rentrée scolaire.

Notre projet d'établissement, qui trouve sa source dans le projet éducatif lassalien, présent dans le monde entier, place les élèves et les étudiants au cœur de nos attentions. Les adultes de l'ensemble scolaire œuvrent pour accompagner et faire grandir les jeunes que vous nous confiez.

C'est un engagement de chaque instant au service de vos enfants et des familles.

Avec l'ensemble de l'équipe de direction du lycée, je vous souhaite à tous un très bel été et une très bonne année scolaire.

Loïc Baudet
Chef d'établissement Coordonnateur

Groupe scolaire
Mont Roland
La Salle - Dole

La directrice des études du site Mont Roland
Le directeur des études du site Pasteur
à

Mesdames et Messieurs Parents d'élèves

Dole, le 08 juillet 2026,

Objet : LIEN FAMILLE ECOLE DIRECTE

Madame, Monsieur,

Pour communiquer avec vous sur la scolarité de votre enfant (notes, devoirs, modification d'emploi du temps, messages aux enseignants, informations diverses), nous utilisons ECOLE DIRECTE ainsi que le cahier de correspondance numérique.

Pour accéder à toutes ces informations et notamment aux bulletins scolaires, vous devrez vous connecter avec le CODE PARENT que vous avez reçu lors de l'inscription en ligne pour les nouveaux élèves de seconde. Les parents des élèves de première et de terminale conservent les mêmes codes.

Votre enfant recevra un code personnel à la rentrée mais il n'aura pas accès à toutes les informations et aux bulletins scolaires.

Suite aux conseils de classe de chaque trimestre ou semestre, je vous informe que les BULLETINS SCOLAIRES de votre enfant seront accessibles en ligne et imprimables sur ECOLE DIRECTE.

Sauf démarche de votre part auprès du secrétariat de l'établissement, les bulletins ne vous seront pas envoyés par voie postale.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Céline Schlegel
Directrice des Etudes
Florent Tardivat
Directeur des études

Groupe scolaire
Mont Roland
La Salle - Dole

JOURNEE DE RENTREE

Adresses des sites :

PASTEUR : 9 Avenue Rockefeller 39100 DOLE
MONT ROLAND : 55 Boulevard Wilson 39100 DOLE

MARDI 01 SEPTEMBRE 2026 MATIN

CLASSES	HEURE DE RENTREE ET ORGANISATION	LIEU
Secondes Professionnelles	**10h00** : Accueil des élèves par le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques et les professeurs principaux. Prise en charge par les professeurs principaux de **10h15 à 16h00**	**PASTEUR**
Secondes Générales et Technologiques	**10h00** : Accueil des élèves par la Direction et les professeurs principaux. Prise en charge par les professeurs principaux de **10h15 à 16h00**	**MONT ROLAND**

MARDI 01 SEPTEMBRE 2026 APRES-MIDI

CLASSES	HEURE DE RENTREE ET ORGANISATION	LIEU
Premières et Terminales Professionnelles **Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle**	**13h30** : Accueil des élèves par le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques et les professeurs principaux **13h45 – 16h00 :** Prise en charge par les professeurs principaux	**PASTEUR**
Premières et Terminales Générales et Technologiques	**13h30 – 16h00 :** Prise en charge des élèves par les professeurs principaux	**MONT ROLAND**

Groupe scolaire Mont Roland La Salle - Dole

MARDI 01 SEPTEMBRE 2026

CLASSES	HEURE DE RENTREE ET ORGANISATION	LIEU
BTS 1ère année et DNMADE 1ère année	**10h30** : Accueil des élèves par le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques et les professeurs principaux Prise en charge par les professeurs principaux de **10h45 à 16h00**	**PASTEUR**
BTS 2ème année et DNMADE 2ème et 3ème années	**14h00** : Accueil des élèves par le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques et les professeurs principaux Prise en charge par les professeurs principaux **14h15 à 16h00**	**PASTEUR**

MARDI 01 SEPTEMBRE 2026 Rentrée des internes

Après la prise en charge par les professeurs principaux, présence à l'internat à 16h00.

HEURE DE RENTREE	CLASSES	LIEU
8h00 – 10h00	Secondes Générales et Technologiques Secondes Professionnelles	**MONT ROLAND**
10h00 – 12h00	Premières Générales et Technologiques Premières Professionnelles Terminales Générales et Technologiques Terminales Professionnelles	**MONT ROLAND**
A partir de 16h00	BTS 1ère et 2ème année	**MONT ROLAND**

Le lycée sera fermé du 13 juillet au 18 août 2026

HORAIRES DES COURS

Les cours ont lieu habituellement du lundi matin au vendredi après-midi

CARTE LYCEEN & REPAS

Tous les nouveaux élèves reçoivent gratuitement une carte lycéen magnétique valable durant tout leur cursus scolaire au sein de notre établissement. Cette carte permet également l'accès au self.
En cas de perte ou de détérioration, le renouvellement de la carte sera facturé 15 euros.
Les élèves externes qui souhaitent prendre un repas occasionnel doivent approvisionner leur carte au service comptabilité ou au secrétariat du site Pasteur.
La restauration des élèves s'effectue uniquement dans les lieux spécifiques mis à disposition (self) pour des conditions d'hygiène alimentaire, excluant tous les repas non préparés par la société de restauration.

NOUVEL INTERNAT - Nouveau lieu de vie

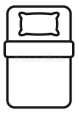

Ouvert du dimanche soir 20h au vendredi matin 7h45.
Site Mont Roland, 55 boulevard Wilson

TROUSSEAU : Se munir de draps, plaid, couette, oreiller, protège matelas ou alèse, linges de toilette et effets personnels, pantoufles indispensables … pour le confort de tous.

REMISE DES CLES : **Une clé de chambre sera attribuée à chaque élève interne** contre **une caution de 10 €**. À cette occasion, un état des lieux sera établi et un chèque de caution de 400 € vous sera demandé. Ce chèque ne sera encaissé qu'en cas de dégradations.

BOURSES & TRANSPORTS SCOLAIRES

BOURSES
L'Établissement est habilité à recevoir des Boursiers Nationaux. La demande est à faire en septembre pour l'année 2026/27.Elle est à renouveler chaque année.

Bourses Nationales :
Pour l'année scolaire 2026/2027, rendez-vous sur : http://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html

TRANSPORTS SCOLAIRES

- Pour le Grand Dole rendez-vous sur www.reseau-tgd.fr ou en allant à l'agence commerciale Avenue Aristide Briand à Dole.
- Région Bourgogne Franche-Comté, rendez-vous sur www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires puis Jura et inscription et suivi en ligne du dossier.

Pour les autres départements, contactez votre Conseil Général, Service des Transports Scolaires pour connaître les modalités

SORTIES SPECTACLES FORMATIONS COSTUMERIE

Dans le cadre du partenariat avec les scènes nationales du Jura, un tarif préférentiel est appliqué à nos élèves et étudiants. Merci de prévoir, en début d'année une provision d'environ **130 euros en DNMADE et 50 euros en DTMS.**

LIVRES & FOURNITURES

MANUELS SCOLAIRES :

Attention, à la rentrée, les livres sont fournis par l'établissement contre un chèque de caution libellé à l'ordre de « OGEC Pasteur - Mont Roland », d'un montant de :

- **130 €uros** pour le lycée professionnel,
- **130 €uros** pour le lycée général & technologique (sauf pour post-bac)

Sans remise de ce chèque de caution à la rentrée, l'élève n'aura pas de livres

*chèque non encaissé et redonné si tous les livres sont rendus en bon état en fin d'année scolaire

FOURNITURES SCOLAIRES ET OUTILLAGE (technique) :

Chaque professeur indiquera ses besoins aux premières heures de cours.
L'utilisation d'une calculatrice est obligatoire en mathématiques.

Concernant l'outillage et les tenues en enseignement professionnel, le Conseil régional de Franche Comté a mis en place un dispositif appelé « Fonds régional d'équipement des lycéens » versé au lycée sous forme de subventions. Pour de plus amples informations spécifiques, vous pouvez consulter le site : http://franche-comte.fr (service en ligne – guide des aides régionales – Frel)

REGLEMENT FINANCIER – ECHEANCIER

Le Lycée Pasteur – Mont Roland est un lycée sous contrat d'association avec l'État et reçoit une subvention forfaitaire par élève, destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement.
Malgré cette participation, il reste à la charge du lycée le coût de la construction, les réparations, l'entretien des bâtiments, l'achat du matériel et du mobilier, l'achat des matériels pédagogiques, l'encadrement de certaines activités, et diverses cotisations obligatoires. C'est pour cette raison que, comme tout établissement sous contrat, nous demandons aux familles une contribution mensuelle d'externat.
Celle-ci est composée d'un forfait annuel, en deçà duquel l'établissement ne peut fonctionner normalement, et d'une contribution variable en fonction des revenus.

Les frais de demi-pension s'ajoutent aux contributions des familles et couvrent la prise en charge et la surveillance du self. Le prix du repas est fixé à 6.90 € pour un demi-pensionnaire et 7.90 € pour un externe. Le règlement des repas se fait obligatoirement par prélèvement automatique le 10 de chaque mois.
Le nombre total des repas facturés est calculé pour l'année, en tenant compte des vacances et des périodes de stages.

Les frais d'internat s'ajoutent aux contributions des familles et couvrent l'hébergement, les repas et la surveillance.
Ils sont fixes et s'élèvent à **3 500 euros par an,** en cas de départ en cours d'année, tout mois commencé est dû.
Le forfait du dimanche est de 420 euros /an à rajouter au forfait internat.

Une facture annuelle détaillée est envoyée aux familles courant octobre.

Les factures des internes et demi-pensionnaires seront systématiquement réglées par Prélèvement Automatique SEPA. Les parents d'élèves « Externes » choisiront leur mode de règlement, pourvu qu'ils soldent la facture avant le 31/07/2027.
En cas de départ en cours d'année, tout mois commencé est dû.

Les prélèvements ont lieu le 10 de chaque mois de septembre à juin inclus.

A partir d'une absence de 15 jours, les repas seront remboursés sur présentation d'un certificat médical et d'une demande de la famille.

Toute famille ayant des difficultés peut en faire part au Chef d'établissement et nous trouverons ensemble une solution. Aucun problème financier ne peut justifier qu'un élève ne soit pas accueilli dans l'établissement.

Groupe scolaire
Mont Roland
La Salle - Dole

Votre parcours financier LYCÉE pour l'année 2026 - 2027

1. ÉTAPE : Inscription

Frais de dossier : 85 €

2. L'ÉTAPE CLÉ : Scolarité

Frais de scolarité sur 10 mois *en fonction de votre revenu fiscal de référence + prestations CAF*

	Contribution Familiale	Contribution variable	Coût mensuel
• Moins de 13 680 €	87 € / mois	8 € / mois	**95 € / mois**
• Entre 13 681 et 19 200 €	87 € / mois	12 € / mois	**99 € / mois**
• Entre 19201 et 21960 €	87 € / mois	16 € / mois	**103 € / mois**
• Entre 21 961 et 27 300€	87 € / mois	21 € / mois	**108 € / mois**
• Entre 27 301 et 32 880 €	87 € / mois	26 € / mois	**113 € / mois**
• Entre 32 881 et 38 401 €	87 € / mois	30 € / mois	**117 € / mois**
• Entre 38 401 et 45 600 €	87 € / mois	31 € / mois	**118 € / mois**
• Entre 45 601 et 57 600 €	87 € / mois	32 € / mois	**119 € / mois**
• Plus de 57 601 €	87 € / mois	33 € / mois	**120 € / mois**

3.1 LE QUOTIDIEN

Demi-Pensionnaire

Forfait surveillance demi-pension annuel : 60 €

Forfait annuel repas : 6.90 € / repas

(Le montant annuel vous sera communiqué ultérieurement en fonction des calendriers de chaque classe en raison des stages)

Un élève externe peut occasionnellement prendre un repas qui lui sera facturé au prix de 7.90 €

3.2 LE QUOTIDIEN

Interne

Interne du lundi au vendredi 350 € / mois sur 10 mois *(inclus l'hébergement, les repas du matin, midi et soir)*

Option **retour à l'internat le dimanche soir** - Engagement annuel - Forfait 420 € / an prélevé sur 10 mois

Réduction fratrie : 15 % sur le 2ème enfant, **20%** sur le 3ème et les suivants.
Et **10 %** pour les familles ayant des enfants scolarisés au collège Laurent Monnier de Saint Aubin

Groupe scolaire Mont Roland La Salle - Dole

Informations complémentaires pour l'année 2026 - 2027 LYCÉE

En cas de départ en cours d'année, tout mois commencé est dû.

Demi-pensionnaire

Le prix du repas pour les demi-pensionnaires est de 6,90 €.
Le nombre total des repas facturés est calculé pour l'année, en tenant compte des vacances, des périodes de stages (différentes selon les Sections) et des sorties pédagogiques.
Seules les absences supérieures à 8 jours avec certificat médical seront remboursées.
Le montant annuel de votre facture sera prélevé en 10 mensualités égales de septembre à juin.
Le tableau du coût des repas vous sera communiqué avec votre facture annuelle.

Interne

Le montant annuel de votre facture sera prélevé en 10 mensualités égales de septembre à juin.
Sur les périodes de stage en milieu professionnel, nous déduirons la partie repas à hauteur de 165 € pour 4 semaines.
Nous vous rappelons qu'en cas de départ en cours d'année, tout mois commencé est dû.

Pénalités changement de régime

Tout changement de régime en cours d'année n'est envisageable que sous réserve d'une demande écrite à adresser au chef d'établissement.
Ce changement occasionnera une pénalité de 80 € pour les demi-pensionnaires et de 330 € pour les internes (sauf cas de force majeure : maladie, décès, déménagement).

Réduction fratrie : 15 % sur le 2ème enfant, **20%** sur le 3ème et les suivants.
Et **10 %** pour les familles ayant des enfants scolarisés au collège Laurent Monnier de Saint Aubin